



INF'OLYMPIQUE 77

N° 28 - Décembre 2006

Sommaire

Le coin des juristes Page 2

- La Convention Collective du Sport
- Le conseil du Crédit Agricole

L'actualité

Seine-et-Marnaise Pages 3 à 6

- Bilan de la soirée du CRIB
- Rencontre avec M. LAVAURE et M. BAYLAC
- La soirée des Champions
- Les Seine-et-Marnais présents dans les comités directeurs
- Soirée des Médailleurs Jeunesses et Sports
- Le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative communique
- Echo livre blanc du CNOSF
- Le saviez-vous ?
- Le Trophée de l'espoir

Zoom sur..... Page 7

- CDESI
- Aménagement du Territoire

En Bref..... Page 8

A RETENIR

- **Assemblée Générale du CDOS le 10 février 2007 à Saint-Germain Laval**
- **Les Jeux de Seine-et-Marne du 2 juin 2007 au 9 juin 2007 à Ozoir-la-Ferrière**



E dE dit o

Vous avez dit « Intercommunalité !!! »

Le passage de la Commune à l'intercommunalité nécessite un changement d'état d'esprit.

Aujourd'hui, l'objectif est de fédérer autour de projets sportifs une population plus large qu'à l'échelle communale.

Le CDOS avec l'organisation des jeux de Seine-et-Marne en fera de nouveau l'expérience lors de cette grande manifestation sportive.

En effet, après avoir organisé les jeux dans les grandes villes du département (villes dotées d'installations sportives en nombre et en qualité) le dernier exemple fut Ozoir-la-Ferrière en 2005 possédant également un service des sports compétent. Nous avons connu une expérience pour ceux du Val-de-Loing 2003 où il fallut organiser les Jeux dans 14 communes, les rassembler et les faire travailler ensemble en créant une association d'organisation propre aux Jeux devenant ainsi partenaire du CDOS. Pour un coup d'essai ce fut un coup de maître car avec la volonté de tous les élus de ces communes, ils ont pu se rencontrer et travailler sur un projet commun ; chose qu'ils n'avaient jamais faite et ainsi créer des liens d'amitié entre eux et le mouvement sportif.

Le CDOS dont la volonté est d'organiser les Jeux dans les différentes régions de la Seine-et-Marne et en particulier vers le milieu rural, a été sollicité par le Pays Fertois pour les 14^{es} Jeux. Après une visite des installations sportives de ce Pays, la commission du CDOS a constaté qu'il allait manquer des installations couvertes afin de recevoir un maximum de sports. Avec les Elus du Pays Fertois, nous avons sollicité l'intégration du Pays de L'Ourcq. Avec leur accord, nous allons organiser les 14^{es} Jeux avec comme partenaires 2 Communautés de Communes. Ce seront les Jeux de Seine-et-Marne MARNE-OURCQ.

Donc un nouveau défi nous est lancé et nous comptons sur les Comités et les Clubs des Pays pour que ce soit la fête du sport seine-et-marnais.

Nous espérons que cela va permettre au mouvement sportif de prendre conscience que le rassemblement peut être enrichissant et bénéfique. Ce défi soutenu par nos institutions DDJS, Conseil Général qui préconisent l'intercommunalité, nous fera prendre conscience combien certains secteurs de la Seine-et-Marne manquent d'équipements sportifs.

M. Jean-Claude BLEDE



LA CONVENTION COLLECTIVE ENFIN APPLICABLE...



CENTRE DE RESSOURCE ET
D'INFORMATION POUR LES BÉNÉVOLES

La Convention Collective du Sport (CCNS) signée le 7 juillet 2005, et dont l'application avait été retardée à la publication de l'arrêté d'extension au Journal Officiel est APPLICABLE.

Cet arrêté a été publié le 25 novembre 2006. La CCNS est donc applicable à l'ensemble des employeurs relevant de la branche sport, quelque soit le nombre de salariés (Aussi bien des petites associations employeurs, que des sociétés d'organisation d'événements sportifs ainsi que des clubs sportifs professionnels soit quelque 30 000 structures sont concernées).

Vous pouvez télécharger la version complète de la CCNS sur le site du COSMOS :

<http://www.cosmos.asso.fr/cosmos/fichiers/File/textes/ccns.pdf>

Zoom sur le contrat de travail Intermittent :

De quoi s'agit-il ? Le contrat de travail intermittent est un contrat à durée indéterminée, dont le temps de travail ne peut excéder 1 250 heures sur une

période de 36 semaines maximum. Le salarié en contrat de travail intermittent, bénéficie des mêmes droits que les autres salariés.

Pourquoi ? Pour pourvoir à des postes permanents qui comportent une alternance de périodes travaillées et de périodes non travaillées. Le but de ce contrat est d'assurer une stabilité d'emploi dans des secteurs qui connaissent des fluctuations d'activité.

Pour qui ? Tous les emplois liés à l'animation, l'enseignement, l'encadrement et l'entraînement des activités physique et sportives, ainsi que ceux liés aux services (ménage, cuisine...). De plus, ce contrat concerne aussi tous les emplois dans des établissements dont la période de fermeture est supérieure à la durée légale des congés payés.

Est-il possible d'augmenter la durée du travail ? Le contrat de travail intermittent précise obligatoirement la durée annuelle minimale de travail du salarié concerné.

Cette durée peut être dépassée avec une limite : les heures effectuées au-delà ne doivent pas, sauf accord de l'intéressé, excéder le tiers de la

durée fixée par le contrat.

Le nombre d'heures travaillées au-delà d'une durée minimale fixée à 1 250 heures annuelles par un contrat de travail intermittent ne peut être supérieur à 416 heures (1 250 x 1/3).

Rémunération : A défaut d'accord entre l'employeur et le salarié, la rémunération fait l'objet d'un lissage sur l'année déterminé à partir de la durée hebdomadaire ou mensuelle moyenne.

L'horaire mensuel servant de calcul de rémunération, sera égal au douzième de l'horaire annuel garanti figurant au contrat, majoré de 10 % pour tenir compte des congés payés.

Le contrat de travail : Ce contrat doit donc faire mention :

- De la durée minimale annuelle de travail
- Des périodes de travail
- De la répartition des heures de travail à l'intérieur de ces périodes
- Des conditions de modification de ces périodes

Le CRIB 77 peut vous conseiller et vous aider à rédiger vos contrats
01 60 56 04 62 - 01 60 56 04 22

ÊTES-VOUS PRÊT À REJOINDRE UNE ASSOCIATION HUMANITAIRE ?



Quelles sont les compétences requises et les perspectives de carrière ? Peut-on vivre de la solidarité ? De nombreuses questions surgissent au-delà de votre élan de générosité. Un début de réponse peut confirmer votre vocation...

Les formations et les métiers

On ne s'improvise pas humanitaire. Si vous voulez en faire votre métier, il vous faudra suivre une des nombreuses formations dispensées par des écoles spécialisées dont le coût élevé peut être pris en charge par l'ANPE ou les Assedics. Bioforce, par exemple, propose à des étudiants de niveau Bac ou BEP/CAP de préparer certains diplômes (logisticien, technicien en eau et sanitation...) en suivant une formation de deux ans. Les universités vous donnent également la possibilité d'obtenir des diplômes uni-

versitaires (DU) sur la même durée. En troisième cycle, vous pouvez vous spécialiser en préparant un DESS ou un Master Gestion de l'humanitaire. Attention, les places sont comptées, et la formation onéreuse. Vous pourrez sans doute, là aussi, obtenir des aides financières.

Comment débiter ?

Avant de vous lancer, commencez d'abord par être bénévole dans une association humanitaire afin de savoir si vous êtes fait pour ce genre de métier. Car si vous devez avoir une formation solide, il faudra aussi, et surtout, faire preuve d'une grande motivation et d'un engagement sans faille.

Pas besoin d'aller en Afrique pour faire de l'humanitaire, en France des organisations recherchent des bénévoles toute l'année (la Croix Rouge Française, le Secours Populaire, les Restaurants du Cœur...). Si toutefois vous rêvez de vous engager aux côtés de Médecins

du Monde et de partir dans les pays dits « en voie de développement », certains organismes vous offrent des postes de bénévoles (mission humanitaire, chantier d'été...) ou encore des stages en France ou à l'étranger.

Rejoindre une Organisation Non Gouvernementale (ONG)

Lors de réunions d'information, les organisations humanitaires expliquent leur action et recrutent de nouveaux membres (des logisticiens, des administrateurs, des médecins ou des infirmiers). Venez avec votre CV et pensez à écrire une lettre de motivation synthétisant vos envies et votre volonté d'agir. Si vous êtes retenu, vous pourrez partir pour une mission d'une durée de quelques mois à quelques années pour un salaire d'environ 700 euros par mois (transport, nourriture et hébergement pris en charge).

Le Crédit Agricole de Brie Picardie Partenaire du CDOS



BILAN DE LA SOIREE ANNUELLE DU CRIB 77 : 23 OCTOBRE 2006



Globalement les dirigeants présents ont été satisfaits de cette soirée. Ils ont été sensibilisés à la Convention Collective Nationale du Sport et ont trouvé des réponses concrètes à leurs interrogations.

140 personnes se sont rassemblées à l'espace horizon d'Ozoir la Ferrière, participation satisfaisante malgré les

3000 invitations envoyées aux clubs aux collectivités territoriales...

Néanmoins, le CRIB a pu encore une fois mettre en avant ses compétences et a pu se faire reconnaître en tant que tête de réseau en matière de conseil aux associations.

Julie SCHRAM

PRÉSENTATION DE MONSIEUR PATRICK LAVAURE ET DE MONSIEUR PHILIPPE BAYLAC



Monsieur Patrick LAVAURE a été nommé Directeur départemental de la Jeunesse et Sport de Seine-et-Marne en octobre 2006. Amateur de course à pied, cela fait 20 ans qu'il est au ministère de la Jeunesse et des Sports. Au cours de cette carrière, il a pu côtoyer Pierre Lacroix dont il dit que « c'est redoutable de lui succéder », tous les postes qu'il a exercés (inspecteur, directeur, directeur adjoint) l'ont été dans des départements d'EAU (Haute-Marne, Manche, directeur adjoint de la DRDJS Pays-de-Loire)... la Seine-et-Marne semble donc une mutation logique ! En plus de ses activités, il a participé en 2004 à la rédaction d'un livre sur le Haut-Niveau « le Crépuscule des Dieux : issue maîtrisée ou issue fatale ? », paru aux cahiers de l'université sportive d'été et écrit avec des personnalités comme Patrice Martin ou Roger Bambuck. Depuis son arrivée en Seine-et-Marne, Monsieur LAVAURE a multiplié les déplacements afin de « rencontrer le plus de personnes en un minimum de temps » (trophée de l'espoir, soirée des médaillés jeunesse et sport, assemblées générales...) et se rendre compte du dynamisme de notre département.

Monsieur Philippe BAYLAC, nouvel inspecteur départemental est arrivé un peu plus tôt en Seine-et-Marne. Ancien de l'Education Nationale, il a dirigé à la DRDJS d'Ile-de-France le service réglementation sportive et observation. Il a codirigé en 2004 à la rédaction d'un rapport sur le « secteur marchand de l'encadrement sportif en Ile-de-France ». Il a également multiplié les déplacements afin de rencontrer les acteurs du sport seine-et-marnais. Le CDOS au nom de l'ensemble du mouvement sportif leur souhaite la bienvenue.

Vincent Kropf



LA SOIRÉE DES CHAMPIONS

Depuis près de 25 ans maintenant, le CDOS organise sa soirée en l'honneur des sportifs qui ont porté haut les couleurs de leurs clubs et du département lors des championnats nationaux ou internationaux.

Cette cérémonie a eu lieu à l'espace Horizon d'Ozoir-la-Ferrière le vendredi 8 décembre 2006 et c'est avec un plaisir non dissimulé que Jean-Claude FLE, président du CDOS a remis le titre honorifique de « préfecture du sport départemental » à Ozoir et à son premier magistrat, M. ONETO.

Effectivement, depuis le succès des Jeux de Seine-et-Marne 2005, Ozoir a accueilli avec succès toutes les manifestations du comité olympique : son assemblée générale, sa soirée annuelle du CRIB, ses formations pour dirigeants. Il ne restait plus que « l'événement » (149 athlètes et 56 équipes à récompenser !). C'est désormais chose faite. Merci au nom des 500 spectateurs !

Messieurs FLE, EBLE (président du Conseil Général), LAVAURE (Directeur de la Jeunesse et des Sports) ont au préalable souligné dans leurs discours plusieurs points comme les apports du sport de Haut Niveau, comme les efforts consentis pour former les jeunes (sur les 245 sportifs de Haut Niveau du 77, 188 sont des jeunes !) permettant ainsi de dire que la Seine-et-Marne est une « terre de champions ». Ces trois idées maîtresses s'incarnent parfaitement dans la personnalité du parrain de cette soirée, maître Bernard TALVARD.

En effet, celui-ci a débuté en équipe de France d'escrime senior en 1967, il a été triple médaillé olympique, ainsi que champion d'Europe avec son club de Melun (d'ailleurs en 1969, lors des championnats du monde de Göteborg, sur les 5 fleuretistes de l'équipe nationale, 4 étaient Melunais !). Il a été ensuite entraîneur départemental, national et l'un de ses meilleurs souvenirs est d'avoir amené un jeune minime au titre de champion de France à Paris !

Le « défilé des champions » était ensuite lancé avec notamment nos équipes de très haut niveau (volleyeuses de Melun Val-de-Seine évoluant en Pro A et disputant la coupe d'Europe, basketteurs du CS Meaux Handi sport, 2^e du championnat de France de 1^{re} division et également en Coupe d'Europe), les Templiers de

Sénart en élite et 3^e de la coupe d'Europe. Saluons aussi la présence des sélectionnés olympiques Fabien HORTH (natation, Roissy-Pontault), Mario FAHRAMANE (Basket Handi, Meaux), des champions du monde Dolorès HACHOTTE (athlétisme, Meaux, vétéran), Claudia SAINTAGNE (cyclisme, vétéran, Meaux), Dimitri SUIRE (boxe française junior, Coulommiers), des internationaux en athlétisme, en aviron, en base ball, en canoë kayak, en course d'orientation, en équitation, en escrime, en judo (dont l'équipe de Pontault dame représentée par Anne-Laure POLI compte trois championnes du monde !), en ski nautique, en twirling baton. On ne peut pas citer toutes les performances européennes ou mondiales mais on peut encore les féliciter.

A côté de ces internationaux, les dirigeants, les entraîneurs, les organisateurs d'événements sportifs ont reçu aussi une récompense. Ils permettent au cœur sportif de battre et d'écrire de belles pages de l'histoire. Il fallait voir la fierté de nombreux jeunes d'être sur l'estrade (ceux des écoles de tir sportif par exemple, ceux du sport adapté...), les sourires des athlètes se regardant sur le diaporama très réussi (athlétisme, gymnastique...), la complicité mère fils incarnée par Florence et Dimitri SUIRE, le bonheur des collégiennes de Villers-Saint-Georges, l'ensemble des sportifs sur la scène à la fin de la soirée... pensant à certains d'entre eux absents pour cause de stage, de compétitions ou tout simplement parce qu'ils participaient au téléthon. Souhaitons leurs à tous de reconnaître les joies du podium et de revenir l'an prochain !

La cérémonie s'est clôturée autour du verre de l'amitié. Coup de chapeau à M. BLED et à toute son équipe pour cette agréable soirée !

V.K.



Maitre Talvard parrain de la soirée des champions 2006

Fabien HORTH



Les Jeunes pongistes de la Ferté-Gaucher



La Seine-et-Marne est l'un des départements les plus gymniques de France



Les champions 2006 !



M.EBLE honorant les internationaux de Base Ball.



Les volleyeuses de Melun Val-de-Seine



LE BÉNÉVOLAT AU-DELÀ DU DÉPARTEMENT

La vie sportive est intense en Seine-et-Marne, et les clubs nombreux.

Les Associations seine et marnaises permettent à un grand nombre de pratiquantes et pratiquants de s'adonner à leur sport préféré.

De nombreuses et nombreux athlètes représentent avec brio leur club à l'échelon départemental, régional, national et international.

Ces clubs sont dirigés par des Bénévoles qui permettent par leur engagement à ces structures d'exister.

Le CDOS 77 souhaite recenser les

dirigeantes et dirigeants bénévoles qui en plus de leurs responsabilités départementales exercent des fonctions au niveau national et international.

La liste présentée n'est pas exhaustive, aussi nous demandons à tous les Comités ou Ligues de communiquer les noms et fonctions de leurs membres concernés afin de les publier régulièrement.

- M. Gérard ORSEL (Golf) : commission ligues, comités départementaux et clubs et commission Golf scolaire et universitaire

- M. Jacques GUIGUE (Pétanque) : Président de la Ligue Ile-de-France, membre

du Conseil National de la Fédération et membre de la Commission Nationale de Discipline et membre de la Commission Compétitions.

- M. Jacques BOLLE (Motocyclisme) : Vice Président de la Fédération française.

- M. Daniel HETTE (Tennis) : membre du bureau fédéral et secrétaire Général adjoint.

- M. Jean-Marc BLONDEAU (Tennis) : Commission Médicale

- M. Daniel GRADELET (Tennis) : membres de la Commission des + de 35 ans

Jean-Pierre LANGLAIS

MÉDAILLÉS JEUNESSE ET SPORTS



M. Portal (chef de cabinet, représentant le préfet), Patrick LAVAURE (directeur de la Jeunesse et Sport), M. Jean-Pierre BONTOUX (vice président du Conseil Général), Jean-Claude FLE (président du CDOS), ainsi que de nombreux élus et bien sûr M. BECK président du comité des médaillés de Seine-et-Marne. Pas moins de 60 dirigeants bénévoles ont été honorés soit par une médaille de bronze, une médaille d'argent voire pour 6 d'entre eux la médaille d'or. Avant que chacun ne vienne recevoir son diplôme et sa médaille, M. Talvard en alternance avec M. Lavaure a lu les « états de service » des récipiendaires. Chapeau à tous ! par exemple à M. Camille Zajac (Meaux, 71 ans, dirigeant au CS Meaux depuis 1970), Eliane Madrange (Cesson, 75 ans, 1^{re} femme honorée pour son action depuis 1970 dans l'animation socioculturelle, comme Benito De Mola, Dammarie-les-Lys, 76 ans, au service du sport depuis 1945, ou encore Hervé Denis de Boissy-le-Châtel, 35 ans. Il y avait beaucoup

d'émotion sur le podium avec en apothéose la remise des médailles d'or pour Crépin COQUIN, Jean-Claude LOUP, Nicole MAAS, Marie-Pierre VOS, Xavier BONNET, Michel PIBORAT. Tous les récipiendaires sont désormais inscrits dans l'annuaire, nouveauté de cette année !

Pour honorer un bénévole, il suffit d'envoyer un dossier de candidature avec le nom, l'adresse de la personne concernée, un rapport détaillé de ses activités au service du sport (8 ans minimum pour la médaille de bronze, 4 ans après la médaille de bronze pour l'argent et 8 ans après l'argent pour la médaille d'or), ainsi qu'une photocopie de la carte d'identité de la personne concernée. Les dossiers doivent parvenir à la DDJS, 49-51 avenue Thiers, 77008 Melun CEDEX avant le 1^{er} avril pour la médaille de bronze (promotion du 14 juillet) ou 1^{er} octobre pour la promotion du 1^{er} janvier. N'hésitez pas.

V.K.

Le jeudi 16 novembre, la ferme des Jeux de Vaux-le-Pénil a accueilli pour la septième fois la soirée de remise des médailles de la jeunesse et des sports de Seine-et-Marne. Cette cérémonie dédiée aux bénévoles, ces « militants du sport sans qui ne rien ne serait possible » s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités comme

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE COMMUNIQUE

La carte professionnelle du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative est réactualisée.

Le législateur a renforcé les sanctions concernant les éducateurs sportifs exerçant de manière illicite contre rémunération.

Des simple infraction passible de 763 € d'amende, l'exercice illégal est devenu un délit aux sanctions alourdies : 15 000 € d'amende et 1 an d'emprisonnement ;

L'employeur est passible des mêmes peines (application de l'article L.212.11 du code du sport).

La carte professionnelle, valable désormais 5 ans, est le moyen simple et pratique de vérifier l'aptitude à l'enseignement contre rémunération, d'une part des services de l'Etat (DDJS) et d'autre part des employeurs (secteur marchand et associatif).



LIVRE BLANC DU CNOSF

Le CNOSF, autour de son président Henri Sérandour, a présenté le 20 septembre 2006 à Paris son livre blanc « la raison du plus sport- de la contribution du mouvement sportif à la société française ».

De très nombreux sujets ont été évoqués au long des 180 pages, faisant le point sur la contribution du mouvement sportif à la société française. Effectivement, parmi les sept chapitres, l'idée du mouvement sportif comme acteur revient à chaque fois (« le mouvement sportif acteur de l'économie sociale », « le mouvement sportif acteur de la

santé ») et est illustrée par des interviews d'athlètes et d'entraîneurs.

Fort de ses 15,5 millions de licenciés et de ses 175 000 clubs (pour la Seine-et-Marne, on compte 260 000 licenciés et 60 comités départementaux affiliés au CDOS, représentant départemental du CNOSF), le mouvement sportif formule une vingtaine de propositions à destination des décideurs des mondes politique (Etat, Conseil Général, Conseil Régional, ville), économique, médiatique, du monde sportif lui-même. Parmi celles-ci, on trouve un positionnement affirmé du mouvement sportif dans la

gouvernance du sport, une reconnaissance officielle du sport comme vecteur d'éducation, l'abondement du CNDS, une reconnaissance des diplômes fédéraux à des fins d'emplois rémunérés, une création de conférences régionales du sport, une participation active du mouvement sportif à la santé publique par la pratique du sport...

Ces propositions sont formulées dans un contexte de débat lié aux échéances électorales de 2007 par un mouvement sportif sûr de sa place dans la société et qui aspire à un positionnement nouveau ! A suivre...

V.K.

LE SAVIEZ-VOUS ?



La signification et les valeurs de l'Olympisme sont exprimées par des symboles : des anneaux, une devise, une flamme... Ces symboles permettent de transmettre un message de façon simple et directe : ils donnent au Mouvement Sportif et aux Jeux Olympiques une identité.

Les cinq anneaux entrelacés sont disposés au centre du drapeau olympique en deux rangées superposées, l'une de trois anneaux (de gauche à droite : le bleu, le noir et le rouge), et l'autre de deux (le jaune et le vert).

Les anneaux reflètent l'universalité de

l'olympisme : ils sont cinq comme les continents et sont entrelacés pour indiquer la rencontre des athlètes du monde entier au moment des Jeux Olympiques. Contrairement aux idées reçues, les couleurs des anneaux ne représentent pas les continents. Le baron Pierre de Coubertin, avait en effet choisi des couleurs qui entrent dans la composition de tous les drapeaux nationaux.

L'utilisation des anneaux olympiques ne peut se faire sans l'autorisation préalable du Comité International Olympique, de même que les propriétés

du CIO, la devise, le drapeau, l'hymne, les termes « Olympiques », « Jeux Olympiques » et « Olympiades ».

Les Comités Départementaux Olympique et Sportif (CDOS) et les Comités Régionaux Olympique et Sportif (CROS) ont le devoir d'alerter le Comité National Olympique et Sportif Français pour assurer pleinement la protection des propriétés Olympiques, dont il est, en vertu de la loi le représentant du CIO en France.

Denis DAUNE
Vice Président Délégué

TROPHÉE DE L'ESPOIR

Qui succédera à Florian Carvalho (athlétisme, Nemours) au palmarès du trophée de l'espoir ? le Jury, composé de membres de la DDJS, du Crédit Agricole, du Conseil Général, du CDOS, de la presse départementale, doit désigner 10 candidats pour la saison 2006-2007. Les athlètes cadets, juniors, espoirs retenus doivent avoir fait une performance nationale voir internationale pour être retenus. Les dossiers de candidatures doivent être adressés par les clubs, les comités à M. Talvard, DDJS de Melun.

A ce jour, trois sportives ont été récompensées. Emilie Thoulé (Gymnastique,

Meaux), 17 ans, championne de France junior, sélectionnée pour les championnats du monde senior 2006. A cette cérémonie au crédit agricole de Meaux, le club entier s'est déplacé et les démonstrations des plus jeunes ont été très appréciées. Ensuite, c'est Emilie Gaydu (Athlétisme, Us Melun), 17 ans aussi, qui a été honorée, en présence notamment de M. Bontoux, vice président du Conseil Général et du maire de Melun, M. Millet. Sa performance de vice championne du monde en relais 4x100m a impressionné. Le club était présent en nombre pour honorer sa championne. 3^e lauréat cette année, Marie Robineau (ski nautique, Gravon), 14 ans, qui lors de sa première



sélection à un championnat d'Europe est devenue championne d'Europe de Combiné après son titre de championne de France. C'est parti très fort pour cette nouvelle édition !

V.K.



COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RES : Recensement des Équipements Sportifs www.jeunesse-sports.gouv.fr

Pour accéder : posséder le code Login... et mot de passe... délivré par la DDJS
Il a fallu des années pour recueillir les informations, les compiler et enfin les inscrire dans une base de données accessible à tous. Tout n'y figure pas, mais l'essentiel constitue une manne d'informations à la disposition du mouvement sportif, des élus des communes et agglomérations.

Le RES est une photographie quantitative des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques décrits à travers une cinquantaine de variables obligatoires permettant d'identifier ses caractéristiques principales.

Outre leur localisation, le R.E.S. permet d'obtenir une cartographie des équipements sportifs qui donne un premier niveau de caractéristiques techniques (sur l'aire d'évolution, le nombre de vestiaires, gradins etc.), de caractéristiques d'usage (type d'activités pratiquées et praticables), ainsi que le niveau de classement fédéral (homologation) attribué à l'équipement par la fédération délégataire.

Aujourd'hui nous pouvons en disposer comme un simple outil de gestion ou, plus encore comme un support indispensable et incontournable à l'écriture de notre projet de développement.

En effet dans le cadre du CNDS, en matière de subventions allouées à la création d'équipements structurants, le mouvement sportif est représenté par le Comité Départemental Olympique et Sportif qui émet un avis. Le pouvoir de consultation est aussi donné aux fédérations par le biais de leurs comités départementaux.

En terme d'équipement, le Département est déficitaire, faut-il se rapprocher des élus des collectivités afin qu'ils délibèrent sur tel ou tel projet que les clubs, les fédérations, mais aussi les habitants ont imaginé parce que le sport a un rôle social à jouer.

Il faut savoir quoi demander et s'approprier un vocabulaire technique adapté :

Qu'est-ce qu'un équipement sportif ?
Qu'est-ce qu'une installation sportive ?
Qu'est-ce qu'une enceinte sportive ?
Qu'est-ce que la normalisation ?
Qu'est-ce qu'une norme ?
Qu'entend-on par règle et règlement fédéral ?
Qu'entend-on par classement ?
L'homologation d'une enceinte sportive :

de quoi s'agit-il ?

Sachez que les membres de la commission peuvent se déplacer sur vos sites, comme le fait le responsable de la DDJS. Tous ces acteurs seront à vos côtés, si le projet s'inscrit dans le domaine du réalisable et du développement durable.

Les dossiers sont enregistrés par la DDJS avant d'être transmis au niveau national pour être examinés par la Commission nationale.

CDESI : Commission départementale des Espaces Sites et Itinéraires

Et bientôt un PDIRM (Plan Départemental des Itinéraires de Randonnées Motocyclistes).

La Seine-et-Marne n'est pas en retard car peu nombreux sont, les départements qui ont mis en place une CDESI placée sous l'autorité du Président du Conseil Général.

Une bonne note pour les élus de notre Département : on leur doit d'avoir accepté le principe proposé par le mouvement sportif consistant à convoquer les titulaires et les suppléants en séance plénière.

La première et la seconde réunion ont démontré la présence forte du collège composé du « mouvement sportif ».

Concilier le développement avec la préservation de l'environnement, et accepter les différences d'opinions et de convictions sont les facteurs facilitant la réussite de l'objectif. (le mouvement sportif se doit d'en discuter en interne

Quatre axes ont été définis :

1. Le diagnostic : photographie du département et axes stratégiques de développement
2. Sports motorisés terrestres : Préserver l'environnement, répondre à une demande sociale, trouver des solutions
3. Promotion : mettre en valeur des manifestations répondant à des critères d'exception
4. Culture commune : Chemin de rando, espaces naturels sensibles, sites et monuments historiques

Parallèlement le C.D.O.S., avec sa commission sport nature et aménagement du territoire organisera des rencontres avec les comités départementaux qui n'ont pas été retenus pour faire partie de la CDESI. Le rôle et la mission première du représentant du CDOS sont bien de vous représenter dans toutes

les instances !..

Quant au Plan Départemental des Itinéraires de Randonnées Motorisées, PDIRM, il faut savoir qu'il sera bien difficile de faire admettre l'intérêt d'une réglementation des pratiques motorisées encadrées, mais c'est un mal nécessaire compte tenu de l'engouement pour ces types d'activités sur notre territoire.

SDRIF : Schéma Directeur de la Région Ile-de-France : de 1994 un constat...

« le bilan décevant du SDRIF met en relief les faiblesses riches d'enseignements pour l'élaboration du nouveau SDRIF ». Il relève d'un déficit d'anticipation, un morcellement de l'action publique dans le domaine de la planification, un manque de moyens financiers, la faiblesse des outils de politique foncière au niveau régional, un manque d'évaluation, de contrôle et de suivi.

Voilà ce qui est écrit dans le constat par le rapporteur. Demain pour les sportifs que trouvera-t-on ?

« Maîtriser, accompagner la croissance urbaine et répondre aux besoins des habitants :

Chapitre IV : développer les équipements structurants de proximité

1. les équipements hospitaliers
2. les équipements culturels et sportifs

« Le conseil général souhaite également la réalisation d'équipements de proximité, ce qui correspond au souhait d'une grande majorité des Seine-et-Marnais. La réalisation de ces équipements nécessitera une aide particulière des politiques contractuelles départementales et régionales.

Dans le domaine de la culture et du sport, l'offre doit également être complétée par des équipements structurants au niveau départemental. Il conviendrait donc de réaliser deux grands équipements culturels polyvalents (salle de congrès, de spectacle...) et deux grands équipements sportifs localisés au nord et au sud du département. Ceux-ci devraient par ailleurs fonctionner en réseau et en complémentarité avec les équipements de proximité présents sur le territoire. Le fonctionnement en réseau s'avère particulièrement nécessaire dans les zones rurales peu denses, puisqu'il permet d'optimiser l'offre de service, tout en mutualisant les moyens (page 55 SDRIF) »

Propos recueillis
par Dominique THERAULAZ



Tomber de rideau sur la saison 2006

Les derniers mois de l'année sont propices aux récompenses pour les champions. De plus en plus de villes, imitent le CDOS en organisant des soirées des champions, valorisant les athlètes, ces ambassadeurs.

De grands moments sportifs ont été disputés dans la dernière ligne droite avant de passer le témoin à 2007 et sa coupe du monde de rugby en France. La Seine-et-Marne a eu l'honneur de voir le trophée s'arrêter une journée, certains scolaires (les collégiens de Villiers-Saint-Georges ont pu par exemple contempler cette coupe et dialoguer avec des pros).

Amateurs face aux professionnels, c'était l'affiche du 7^e tour de la coupe de France de football disputée le 25 novembre à Torcy face à Metz (leader de la ligue 2). Le score est sévère mais cela faisait bien longtemps que le foot n'avait pas fait autant rêver à l'EXPLOIT. Au même moment se déroulait à Croissy-Beaubourg le championnat de

France de tennis en fauteuil, là aussi, si la logique a été respectée, les athlètes ont impressionné et gagné une considération pour leur maîtrise technique, leur esprit... une leçon humaine a été donnée en les regardant !

Au niveau des performances de nos seine-et-marnais, elles sont très nombreuses. Citons celles des judokas : Anne Morlot, vice-championne d'Europe par équipe, Adrien CARON au pied du podium au championnat d'Europe espoir, ainsi que l'équipe de Pontault-Combault, médaille de bronze aux championnats de France par équipe, celle des basketteurs de Meaux coleaders de la 1^{re} division handisport, celle des patineurs Colot et Cipres (Dammarie) sélectionnés pour les championnats de France où ils côtoieront Brian Joubert, le premier européen à passer trois quadruples sauts, celle des escrimeurs de Melun Val-de-Seine disputant à la fois le championnat de France par équipe et des manches de coupe du monde ; celle des sélectionnés aux championnats



d'Europe, notamment de natation avec Pierre ROGER et Pierre HENRI de Melun)... Du côté des équipes seine-et-marnaises, le club de football de Sénart-Moissy se maintient près du top 5, les handballeurs de Pontault sont dans le top 10 de la 1^{re} division, les volleyeuses de Melun Val-de-Seine se maintiennent près de la 3^e place, en attendant la coupe d'Europe de janvier. Coupe d'Europe que le club de boules le star's club de Barbizon tente de conserver...

Bonne continuation à tous et nous vous adressons tout nos vœux de réussite pour la nouvelle année.

V.K.

TOP 5

- 1^{er} Pierre ROGER (CN Melun Val-de-Seine), champion de France 100 m dos messieurs, sélectionné pour les championnats d'Europe de natation. Ingrid GRAZIANI (Coulommiers) championne d'Europe de boxe française.
- 3^e Les équipes de football de Torcy (battue au 7^e tour de la coupe de France par Metz), de Noisiel (1^{er} tour fédéral de la Coupe Gambardella – de 18 ans) et Gretz Tournan (1^{er} tour fédéral également au challenge de France féminin).
- 5^e Claude BOUTARD (Président du TC Melun) pour le bilan de ses années à la tête du club préfectoral (équipe en 1^{re} division).

RDV à ne pas manquer

- **5 au 7 janvier 2007** : Volley, en Suisse, Coupe d'Europe CEV avec MVS
- **14 janvier** : rugby F3, poule 4, **DERBY**, entre Melun Combs et Pontault.
- **20 janvier** : basket en N3, **DERBY**, entre Le Mée et Meaux.
- **20 et 21 janvier** : judo, Championnat de France individuel à Dijon (21) avec les championnes du monde de Pontault-Combault.
- **21 janvier** : circuit national N1 junior H et D à Melun Val-de-Seine escrime.
- **10 février** : basket N3, **nouveau DERBY** entre Coulommiers et le vCS Meaux
- **Février** : Gym : 16^e de finale de la coupe de France à Combs-la-Ville.
- **Mars** : Natation, 20^e édition du meeting open de Meaux.

Le Club des Partenaires



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE SEINE-ET-MARNE

Maison Départementale des Sports

12, Bis Rue du Président Despatys - Case Postale 7630 - 77007 MELUN CEDEX

Tél : 01.60.56.04.20 / Fax : 01.60.56.04.21 / Site : <http://seineetmarne.franceolympique.com>